

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

SEPTEMBRE
2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 4,6%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 25,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 83 MDH à fin septembre 2021 contre 80 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+31,5%), compte tenu de remboursements de 17 MDH à fin septembre 2021 contre 9 MDH un an auparavant. A fin septembre 2020, les droits de douane avaient diminué de 4,2% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, soit -288 MDH (6.535 MDH contre 6.823 MDH) ;
- TVA à l'importation (+24,9%), compte tenu de remboursements de 5 MDH à fin septembre 2021 contre 13 MDH un an auparavant. A fin septembre 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 12,2% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -3.418 MDH (24.521 MDH contre 27.939 MDH) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+22,7%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 59 MDH à fin septembre 2021 contre 56 MDH à fin septembre 2020. A fin septembre 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 17,3% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -2.091 MDH (9.984 MDH contre 12.075 MDH) ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+13%) et des autres TIC (+28,5%). A fin septembre 2020, la TIC sur les tabacs manufacturés avait baissé de 9,1% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -731 MDH (7.316 MDH contre 8.047 MDH) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.730 MDH à fin septembre 2021 contre 5.033 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 8,3%, compte tenu de restitutions qui ont été de 310 MDH à fin septembre 2021 contre 375 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH.

A fin septembre 2021, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,7 MMDH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin septembre 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général.

- l'IR (+12,5%), compte tenu de restitutions qui ont été de 157 MDH à fin septembre 2021 contre 78 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 97,2% par rapport à leur niveau de fin septembre 2020. A fin septembre 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 5,2% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -1.685 MDH (30.681 MDH contre 32.366 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 10,6%.

- la TVA à l'intérieur (+17,8%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.118 MDH à fin septembre 2021 contre 4.530 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH. A fin septembre 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 2,4% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -505 MDH (20.570 MDH contre 21.075 MDH).

A fin septembre 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 5.886 MDH contre 6.473 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.755 MDH à fin septembre 2021 contre 9.768 MDH un an auparavant, en augmentation de 20,3% ou +1.987 MDH. A fin septembre 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 20,1% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, soit -2.464 MDH (9.768 MDH contre 12.232 MDH).
- les majorations de retard (+18,9%), résultant de recettes brutes de 1.059 MDH contre 819 MDH et de dégrèvements de 145 MDH à fin septembre 2021 contre 50 MDH un an auparavant. A fin septembre 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 36,9% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, soit -479 MDH (819 MDH contre 1.298 MDH).

4- la baisse des recettes non fiscales de 19,2% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (7.181 MDH contre 18.134 MDH) et des fonds de concours (524 MDH contre 4.401 MDH), conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (9.201 MDH contre 7.859 MDH) et des recettes gazoduc (616 MDH contre 296 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 64% et un taux d'émission sur engagements de 86%, contre respectivement 65% et 88% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 5,1% provenant de :

- la hausse de 5,4% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,7% des dépenses de personnel et de 2,6% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 1,9% des charges en intérêts de la dette ;
- la hausse de 15,9% des émissions de la compensation ;
- la baisse de 5,9% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.894 MDH contre 6.491 MDH à fin septembre 2020.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 1,7%, passant de 49,3 MMDH à fin septembre 2020 à 50,1 MMDH à fin septembre 2021, en raison de l'augmentation de 15,6% des dépenses des ministères et la baisse de 12,3% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 1,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 2,3 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 38,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 10,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 42 MMDH à fin septembre 2020 compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Septembre 2020	LF 2021	Septembre 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	185 280	226 922	193 759	85,4%	4,6%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	151 271	201 892	166 273	82,4%	9,9%
Impôts directs	71 305	80 712	70 148	86,9%	-1,6%
Impôts indirects	63 663	95 604	75 773	79,3%	19,0%
Droits de douane	6 535	10 837	8 598	79,3%	31,6%
Droits d'enregistrement et de timbre	9 768	14 739	11 755	79,8%	20,3%
1.2- Recettes non fiscales :	34 009	25 030	27 486	109,8%	-19,2%
Monopole et participations	7 859	17 118	9 201	53,8%	17,1%
Privatisation	0	4 000	5 415	135,4%	
Domaine	226	255	312	122,4%	38,1%
Autres recettes ⁽²⁾	25 924	3 657	12 558	343,4%	-51,6%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	182 935	254 253	192 226	75,6%	5,1%
2.1- Biens et services :	146 391	205 721	154 306	75,0%	5,4%
Personnel	99 991	139 863	106 685	76,3%	6,7%
Autres biens et services ⁽³⁾	46 400	65 858	47 621	72,3%	2,6%
2.2- Intérêts de la dette :	23 660	28 678	24 103	84,0%	1,9%
Intérieure	21 151	24 660	21 023	85,3%	-0,6%
Extérieure	2 509	4 018	3 080	76,7%	22,8%
2.3- Compensation⁽³⁾	7 771	13 540	9 004	66,5%	15,9%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	5 113	6 314	4 813	76,2%	-5,9%
3- SOLDE ORDINAIRE	2 345	-27 331	1 533		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	49 276	77 202	50 094	64,9%	1,7%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	4 524	916	9 736		
6- SOLDE DES SEGMA	394	0	593		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-42 013	-103 617	-38 232		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 924	0	-18 769		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-48 937	-103 617	-57 001		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	33 469	67 766	53 698		
Dont :					
Adjudications	44 909		33 694		
Dépôts au Trésor	-7 602		13 936		
Compte courant à BAM	-1 111		3 250		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	15 468	35 851	3 303		
Tirages et dons	21 123	42 500	10 191		
Amortissement	-5 655	-6 649	-6 888		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Septembre 2020	LF 2021	Septembre 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	151 271	201 892	166 273	82,4%	9,9%
IMPÔTS DIRECTS	71 305	80 712	70 148	86,9%	-1,6%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	220	69	133	192,8%	-39,5%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	37 407	38 672	34 269	88,6%	-8,4%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	30 681	39 880	34 575	86,7%	12,7%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	22	34	17	50,0%	-22,7%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 139	0	77		-96,4%
<i>Majorations de retard</i>	819	1 997	1 059	53,0%	29,3%
<i>Autres⁽³⁾</i>	17	60	18	30,0%	5,9%
DROITS DE DOUANE^(*)	6 535	10 837	8 598	79,3%	31,6%
IMPÔTS INDIRECTS	63 663	95 604	75 773	79,3%	19,0%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	18 572	29 094	22 142	76,1%	19,2%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	7 316	11 211	8 264	73,7%	13,0%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	9 984	15 950	12 242	76,8%	22,6%
<i>Autres^(*)</i>	1 272	1 933	1 636	84,6%	28,6%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	45 091	66 510	53 631	80,6%	18,9%
<i>à l'intérieur</i>	20 570	30 270	23 006	76,0%	11,8%
<i>à l'importation^(*)</i>	24 521	36 240	30 625	84,5%	24,9%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	9 768	14 739	11 755	79,8%	20,3%
RECETTES NON FISCALES	34 009	25 030	27 486	109,8%	-19,2%
<i>Domaine</i>	226	255	312	122,4%	38,1%
<i>Monopoles et participations</i>	7 859	17 118	9 201	53,8%	17,1%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	5 415	135,4%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	4 401	0	524		-88,1%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 319	1 000	1 368	136,8%	3,7%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	296	0	616		108,1%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	19 908	2 657	10 050	378,2%	-49,5%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	185 280	226 922	193 759	85,4%	4,6%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

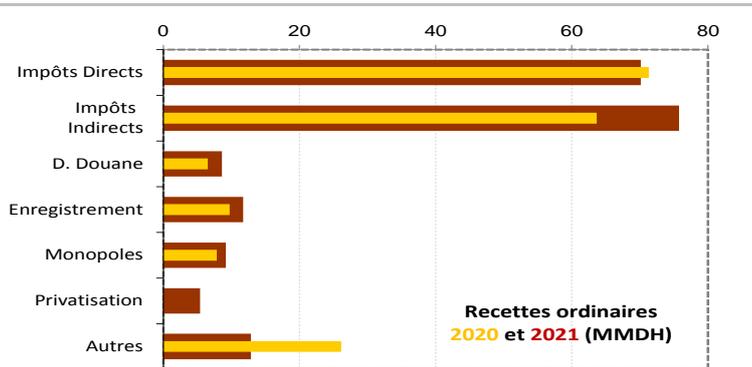
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin septembre 2021 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 4,6% et des dépenses ordinaires émises de 5,1% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 1,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 57 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 3,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 53,7 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 193,8 MMDH contre 185,3 MMDH à fin septembre 2020, en hausse de 4,6% ou +8,5 MMDH.

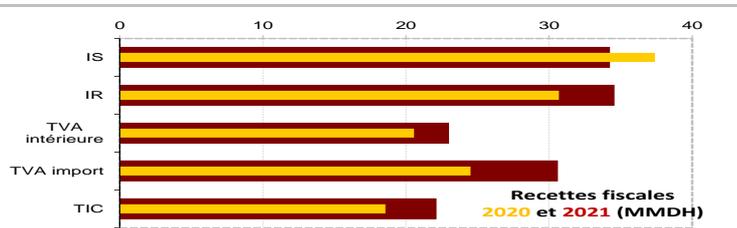
Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 1,6% et des recettes non fiscales de 19,2%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 31,6%, des impôts indirects de 19% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,3%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 166,3 MMDH contre 151,3 MMDH à fin septembre 2020, en augmentation de 9,9% ou +15 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 25,4% et de la fiscalité domestique de 3,2%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 51.384 MDH à fin septembre 2021 contre 40.962 MDH un an auparavant, en hausse de 25,4% ou +10.422 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 83 MDH à fin septembre 2021 contre 80 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 51.465 MDH à fin septembre 2021 contre 41.040 MDH un an auparavant, en hausse de 25,4% ou +10.425 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2021 ont atteint 8.581 MDH contre 6.526 MDH un an auparavant, soit une hausse de 31,5% ou +2.055 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 17 MDH contre 9 MDH à fin septembre 2020. A fin septembre 2020, les droits de douane ont diminué de 4,2% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, soit -288 MDH (6.535 MDH contre 6.823 MDH).

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 30.620 MDH à fin septembre 2021 contre 24.508 MDH à fin septembre 2020, enregistrant une hausse de 24,9% ou +6.112 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 5 MDH à fin septembre 2021 contre 13 MDH un an auparavant. A fin septembre 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 12,2% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -3.418 MDH (24.521 MDH contre 27.939 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 28,6% ou +1.080 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 24,3% ou +5.032 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 12.183 MDH contre 9.928 MDH, en augmentation de 22,7% par rapport à leur niveau de fin septembre 2020 ou +2.255 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 59 MDH à fin septembre 2021 contre 56 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

A fin septembre 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 17,3% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -2.091 MDH (9.984 MDH contre 12.075 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 12.242 MDH contre 9.984 MDH, en hausse de 22,6% par rapport à leur niveau de fin septembre 2020 ou +2.258 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 100,2 MMDH à fin septembre 2021 contre 96,6 MMDH à fin septembre 2020, en hausse de 3,7% ou +3.569 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 4.730 MDH à fin septembre 2021 contre 5.033 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 104,9 MMDH à fin septembre 2021 contre 101,6 MMDH à fin septembre 2020, soit une hausse de 3,2% ou +3.265 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 33.959 MDH à fin septembre 2021 contre 37.032 MDH un an auparavant, en baisse de 8,3% ou -3.073 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 310 MDH à fin septembre 2021 contre 375 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 34.269 MDH à fin septembre 2021 contre 37.407 MDH à fin septembre 2020, en diminution de 8,4% ou -3.138 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin septembre 2021 ont enregistré une hausse de 12,5% par rapport à leur niveau à fin septembre 2020 (34.418 MDH contre 30.603 MDH), soit +3.815 MDH, compte tenu de restitutions de 157 MDH contre 78 MDH un an auparavant. A fin septembre 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 5,2% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -1.685 MDH (30.681 MDH contre 32.366 MDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 97,2% ou +1.605 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (3.256 MDH contre 1.651 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 10,6% ou +710 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	30 681	34 575	12,7%
dont IR prélevé par la DDP	6 701	7 411	10,6%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques⁵

A fin septembre 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 77 MDH contre 2.139 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2021 se sont établies à 18.888 MDH contre 16.040 MDH à fin septembre 2020, en hausse de 17,8% ou +2.848 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.118 MDH à fin septembre 2021 contre 4.530 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁶. A fin septembre 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 2,4% par rapport à son niveau à fin septembre 2019, soit -505 MDH (20.570 MDH contre 21.075 MDH).

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Il s'agit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques instituée par la loi de finances 2019 et imputée au budget général.

⁶ Données de la Direction Générale des Impôts.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 23.006 MDH contre 20.570 MDH un an auparavant, en hausse de 11,8% ou +2.436 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.886 MDH à fin septembre 2021 contre 6.473 MDH à fin septembre 2020, soit -587 MDH. Les remboursements de TVA (5.886 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.118 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.765 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 11.755 MDH à fin septembre 2021 contre 9.768 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 20,3% ou +1.987 MDH. A fin septembre 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 20,1% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, soit -2.464 MDH (9.768 MDH contre 12.232 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 18,9%, résultant de recettes brutes de 1.059 MDH contre 819 MDH et de dégrèvements de 145 MDH à fin septembre 2021 contre 50 MDH un an auparavant. A fin septembre 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 36,9% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, soit -479 MDH (819 MDH contre 1.298 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 168 MDH contre 259 MDH, en baisse de 35,1% ou -91 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 27,5 MMDH contre 34 MMDH un an auparavant, en baisse de 19,2% ou -6,5 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (7,2 MMDH contre 18,1 MMDH) et des fonds de concours (524 MDH contre 4.401 MDH), conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (9.201 MDH contre 7.859 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.368 MDH contre 1.319 MDH) et de la redevance gazoduc (616 MDH contre 296 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 9.201 MDH à fin septembre 2021 contre 7.859 MDH à fin septembre 2020, en hausse de 17,1% ou +1.342 MDH.

Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (4,1 MMDH contre 3,6 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2,5 MMDH contre 950 MDH), Bank Al-Maghrib (874 MDH contre 983 MDH) et Maroc Télécom (659 MDH contre 911 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	983	1 003	874	87,1%
I.A.M	911	1 178	659	55,9%
O.C.P	3 600	4 100	4 101	100,0%
ANCFCC	950	3 280	2 500	76,2%
Autres	1 415	7 557	1 067	14,1%
TOTAL	7 859	17 118	9 201	53,8%

- Privatisation⁷

A fin septembre 2021, les recettes de privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat ont été de 5.415 MDH, représentant la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de Marsa Maroc pour 5.305 MDH et de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la société « Foncière Université Internationale de Rabat » pour 110 MDH.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 51,6%, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (7,2 MMDH contre 18,1 MMDH) et des fonds de concours (524 MDH contre 4.401 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

A fin septembre 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 92,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 49,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

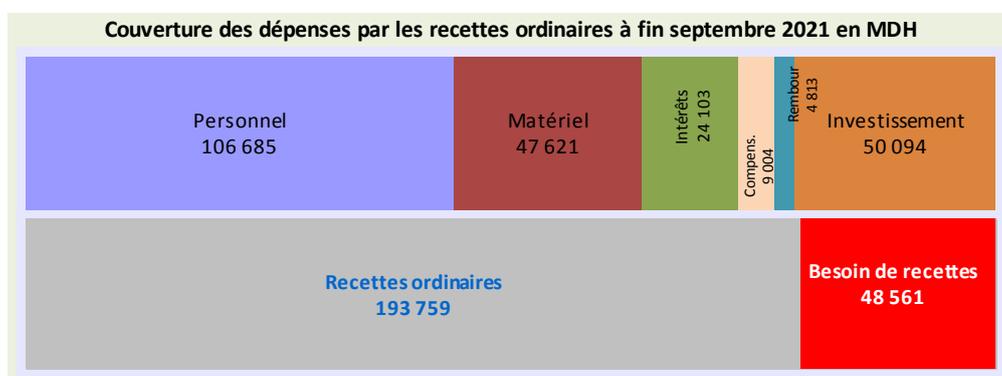
⁷ « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin septembre 2021

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	49 508	▲ 22,1%	26,2%
- à l'importation	30 620	▲ 24,9%	16,2%
- à l'intérieur	18 888	▲ 17,8%	10,0%
2 Impôt sur le revenu	34 418	▲ 12,5%	18,2%
3 Impôt sur les sociétés	33 959	▼ 8,3%	18,0%
4 TIC prod. énergétiques	12 183	▲ 22,7%	6,4%
5 Droits d'enregistrement	11 755	▲ 20,3%	6,2%
6 Monopoles	9 201	▲ 17,1%	4,9%
7 Droits de douane	8 581	▲ 31,5%	4,5%
8 TIC tabacs manufacturés	8 264	▲ 13,0%	4,4%
9 Privatisation	5 415		2,9%
10 Recettes en atténuation de dépenses	1 368	▲ 3,7%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin septembre 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 100,8% contre 101,3% un an auparavant. Ainsi, à fin septembre 2021, 55,1% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,6% aux dépenses de matériel, 12,4% aux intérêts de la dette, 4,6% aux émissions de la compensation et 2,5% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

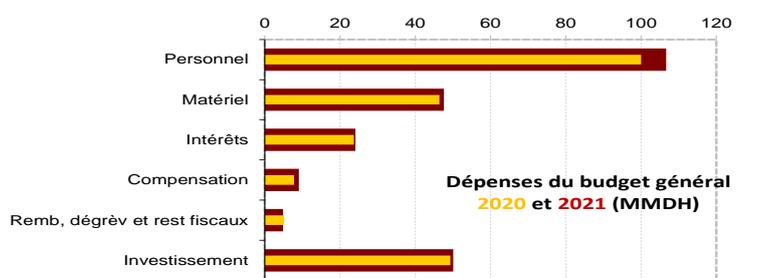
A fin septembre 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 403 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 64% contre 65% à fin septembre 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 88% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2021				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	227 481	174 412	168 123	77%	96%
Investissement	94 032	66 966	50 094	71%	75%
C.S.T	221 639	104 495	72 433	47%	69%
SEGMA	4 711	2 461	975	52%	40%
Dette	77 663	54 683	54 683	70%	100%
TOTAL	625 526	403 017	346 308	64%	86%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 272,9 MMDH à fin septembre 2021, en baisse de 1,1% par rapport à leur niveau à fin septembre 2020, en raison de la diminution de 18,9% des charges de la dette budgétisée⁸, conjuguée à l'augmentation de 5,6% des dépenses de fonctionnement et de 1,7% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	159 275	225 576	168 123	75%	5,6%
Investissement	49 276	77 202	50 094	65%	1,7%
Dette	67 401	77 663	54 683	70%	-18,9%
TOTAL	275 952	380 441	272 900	72%	-1,1%

La diminution des charges de la dette budgétisée de 18,9% s'explique par la baisse de 30,1% des remboursements du principal (30,6 MMDH contre 43,7 MMDH) et par la hausse de 1,9% des intérêts de la dette (24,1 MMDH contre 23,7 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 168,1 MMDH, dont 106,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 6,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 9,3% (40,7 MMDH contre 37,2 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 5,9% (15,9 MMDH contre 16,9 MMDH) malgré l'accroissement de 15,9% des émissions de la compensation (9 MMDH contre 7,8 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 5,9% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.118 MDH contre 4.530 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	99 991	139 863	106 685	76%	6,7%
Matériel	37 222	50 702	40 682	80%	9,3%
Charges communes	16 949	24 547	15 943	65%	-5,9%
dont compensation	7 771	13 450	9 004	67%	15,9%
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	5 113	6 314	4 813	76%	-5,9%
TOTAL	159 275	225 576	168 123	75%	5,6%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 5,9% en raison notamment de la baisse de 412 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 65 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin septembre 2021 se sont établis à 106,7 MMDH contre 100 MMDH, en hausse de 6,7% par rapport à leur niveau de fin septembre 2020 ou +6.694 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 91,7 MMDH, en hausse de 6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,7% et des rappels de 137,4% (4.899 MDH contre 2.064 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 47,6 MMDH, en hausse de 2,6% ou +1.221 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (23,9 MMDH contre 20,6 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3,7 MMDH contre 6,5 MMDH).

⁸ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 24.103 MDH à fin septembre 2021 contre 23.660 MDH à fin septembre 2020, en augmentation de 1,9% ou +443 MDH. Cette hausse s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 0,6% (21.023 MDH contre 21.151 MDH) et par la hausse de celles de la dette extérieure de 22,8% (3.080 MDH contre 2.509 MDH).

Compensation

A fin septembre 2021, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 9.004 MDH contre 7.771 MDH à fin septembre 2020, en hausse de 15,9% ou +1.233 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.813 MDH contre 5.113 MDH, en baisse de 5,9% ou -300 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.730 MDH contre 5.033 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (4.118 MDH contre 4.530 MDH) et des restitutions de l'IS (310 MDH contre 375 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	5 033	6 166	4 730	76,7%	-6,0%
Impôt sur les sociétés	375	436	310	71,1%	-17,3%
Impôt sur le revenu	78	83	157	189,2%	101,3%
TVA intérieure	4 530	5 556	4 118	74,1%	-9,1%
Majorations de retard	50	73	145	198,6%	190,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	8	0		
2- Fiscalité douanière	80	148	83	56,1%	3,8%
Droits d'importation	9	25	17	68,0%	88,9%
TIC prod. énergétiques	56	24	59	245,8%	5,4%
TIC tabacs manufacturés	2	0	0		
Autres TIC	0	7	2	28,6%	
TVA à l'importation	13	47	5	10,6%	-61,5%
Autres	0	45	0	0,0%	
TOTAL	5 113	6 314	4 813	76,2%	-5,9%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin septembre 2021 a été positif de 1,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 2,3 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

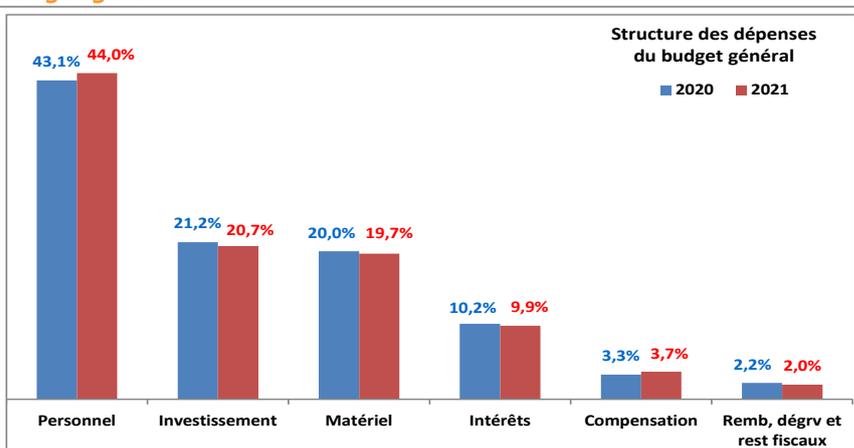
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 50,1 MMDH à fin septembre 2021 contre 49,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,7% ou +818 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 15,6% et à la baisse des dépenses des charges communes de 12,3%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 17,9 MMDH contre 21,9 MMDH à fin septembre 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	49 276	77 202	50 094	65%	1,7%
1- Ministères	24 665	48 870	28 511	58%	15,6%
2- Charges communes :	24 611	28 332	21 583	76%	-12,3%
- Concours divers	21 905	22 549	17 911	79%	-18,2%
- Ristournes d'intérêts	100	246	218	89%	118,0%
- Autres	2 606	5 537	3 454	62%	32,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin septembre 2020 et fin septembre 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel et des émissions de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 82,2 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 17,9 MMDH contre 21,9 MMDH à fin septembre 2020 et d'une recette de 3,7 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 72,4 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.831 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 9,7 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2021
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	84 300	83 329	68 797	83 551	81 289	61 822	6 976
TVA des Coll.Terr.	20 525	28 504	23 190	20 299	28 504	19 761	3 429
Part régions (IS, IR, ...)	5 666	9 000	7 257	4 407	9 000	6 876	381
I.N.D.H	1 355	3 350	1 686	1 028	3 350	1 245	441
Soutien prix. prd.alim.	191	600	184	0	600	0	184
F.S. Routier	1 956	2 700	2 555	1 057	2 700	1 883	672
F.D. Agricole	3 150	4 000	3 387	3 123	4 000	3 616	-229
Remploi domanial	1 113	1 520	1 000	9 775	1 520	2 650	-1 650
Lutte contre chômage	1 679	1 500	1 537	1 298	1 500	1 194	343
Dons des pays du CCG	121	1 800	156	454	0	699	-543
Appui Cohés. Sociale	1 003	9 500	5 571	1 494	9 500	3 064	2 507
F.S. Habitat	1 282	2 000	1 607	980	2 000	1 009	598
Gestion Covid-19	33 732	0	4 171	25 703	0	7 336	-3 165
Autres CAS	12 527	18 855	16 496	13 933	18 615	12 489	4 007
C. Dép. Dotation^(**)	14 031	10 801	13 359	10 150	10 801	10 524	2 835
Autres C.S.T	18	170	12	124	1 295	87	-75
TOTAL	98 349	94 300	82 168	93 825	93 385	72 433	9 736

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin septembre 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.568 MDH contre 1.396 MDH à fin septembre 2020, en hausse de 12,3%.

Les dépenses ont été de 975 MDH à fin septembre 2021 contre 1.002 MDH un an auparavant, en diminution de 2,7%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	487	0	704		44,6%
Recettes	1 327	1 913	1 482	77%	11,7%
Dépenses	840	1 913	778	41%	-7,4%
Equipement :	-93	0	-111		19,4%
Recettes	69	272	86	32%	24,6%
Dépenses	162	272	197	72%	21,6%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin septembre 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 85,4% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 75,6% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 64,9%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH				
	LF 2021	septembre 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	226 922	193 759	85,4%	-33 163
1.1- Recettes fiscales :	201 892	166 273	82,4%	-35 619
<i>Impôts directs</i>	80 712	70 148	86,9%	-10 565
<i>Impôt sur les sociétés</i>	38 672	34 269	88,6%	-4 403
<i>Impôt sur le revenu</i>	39 880	34 575	86,7%	-5 305
<i>Impôts indirects</i>	95 604	75 773	79,3%	-19 831
<i>TVA à l'intérieur</i>	30 270	23 006	76,0%	-7 264
<i>TVA à l'importation</i>	36 240	30 625	84,5%	-5 615
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 094	22 142	76,1%	-6 952
<i>Droits de douane</i>	10 837	8 598	79,3%	-2 239
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 739	11 755	79,8%	-2 984
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	27 486	109,8%	2 456
<i>Monopole et participations</i>	17 118	9 201	53,8%	-7 917
<i>Domaine</i>	255	312	122,4%	57
<i>Autres recettes</i>	7 657	17 973	234,7%	10 316
2- DEPENSES ORDINAIRES	254 253	192 226	75,6%	-62 027
2.1- Biens et services :	205 721	154 306	75,0%	-51 415
<i>Personnel</i>	139 863	106 685	76,3%	-33 178
<i>Autres biens et services</i>	65 858	47 621	72,3%	-18 237
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	24 103	84,0%	-4 575
<i>Intérieure</i>	24 560	21 023	85,6%	-3 537
<i>Extérieure</i>	4 118	3 080	74,8%	-1 038
2.3- Compensation	13 540	9 004	66,5%	-4 536
2.4- Rembours, dégrèv et restit fiscaux	6 314	4 813	76,2%	-1 501
3- INVESTISSEMENT	77 202	50 094	64,9%	-27 108

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 38,2 MMDH à fin septembre 2021 contre un déficit budgétaire de 42 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3 MMDH à fin septembre 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 18,8 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 57 MMDH contre un besoin de financement de 48,9 MMDH à fin septembre 2020 et d'un flux net positif de 3,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 15,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 53,7 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 33,5 MMDH à fin septembre 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin septembre 2021, le financement extérieur net a été positif de 3,3 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6,9 MMDH et les tirages ont été de 10,2 MMDH, dont 3,2 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 33,7 MMDH contre 44,9 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 13,9 MMDH contre une baisse de 7,6 MMDH à fin septembre 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 3,3 MMDH contre une reconstitution de 1,1 MMDH à fin septembre 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de septembre 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début octobre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 87,5 MMDH à fin septembre 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en hausse de 13,9 MMDH.

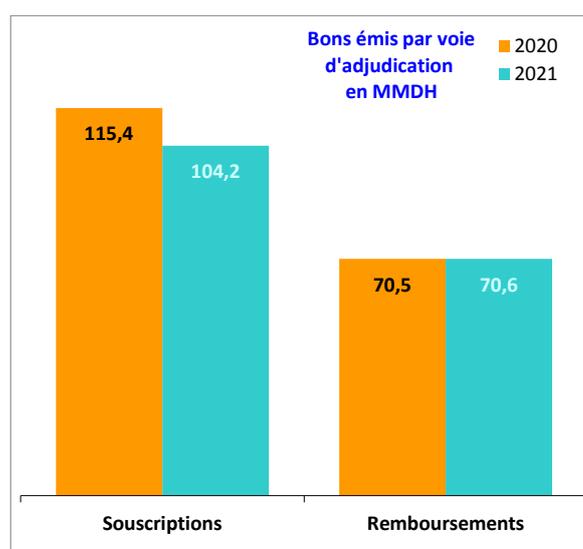
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 4 MMDH effectués en septembre 2021 et dont le remboursement n'intervient qu'en octobre 2021.

Dettes intérieure

S'élevant à 639 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 33,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 104,2 MMDH et de remboursements pour 70,6 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 44,9 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 115,4 MMDH et de remboursements pour 70,5 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	104 246	70 553	634 435	5,6%
13 semaines	2 284,0	3 553,3	4 437,3	1 400	
26 semaines	7 478,6	4 128,4	9 534,6	2 072	
52 semaines	23 062,1	11 307,9	15 090,1	19 280	
2 ans	56 936,8	33 133,8	15 722,1	74 349	
5 ans	159 383,6	28 311,4	11 610,4	176 085	
10 ans	121 781,4	12 468,6	7 461,6	126 788	
15 ans	125 335,9	2 950,6	6 696,7	121 590	
20 ans	72 383,5	5 801,0	0,0	78 185	
30 ans	32 095,3	2 591,3	0,0	34 687	
Autres	3 489	4 923	3 858	4 554	30,5%
Total	604 230	109 169	74 411	638 989	5,8%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin septembre 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 13,7 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 401,0	
2 ans	2 623,7	
5 ans	6 676,6	6 558,4
10 ans	956,0	2 603,5
15 ans		1 172,4
20 ans		1 867,4
30 ans		1 392,4
Total	13 657,3	13 594,1